PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIAL COMMUNE DE LEZ-FONTAINE

MARDI 04 NOVEMBRE 2014

Convocation : Date d'affichage : 30/10/2014 07/11/2014

<u>Présents</u>: Christophe DECHERF, Sandrine CORRIER, Sébastien DEMANEZ, Jacques DERAIME, Philippe HANOT, Jérôme HONORE, Sylvain JOURDAIN, Gwladys LEBLANC, Véronique NICQ, Sandrine VINCENT

Absent excusé: Julien VIARD

Secrétaire de séance : Gwladys LEBLANC

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 16 septembre 2014

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

2. Communication du maire

Monsieur le Maire souhaite porter à la connaissance des Membres du Conseil la démission de Madame Anne-Marie VAN SPRUNDEL du CCAS et du Comité des Fêtes.

3. <u>Dossier accessibilité</u>

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil que la Commune dispose d'un an pour établir un projet de travaux d'accessibilité à effectuer sur trois années.

- 1- Etablissement d'un diagnostic obligatoire (déjà réalisé)
- 2- Agendas d'accessibilité programmée à créer
- 3- Transmission au Préfet d'une attestation d'achèvement de l'Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'AP)

4. Budget – décision modificative

Monsieur le Maire, explique aux Membres du Conseil qu'il convient de prendre une décision modificative suite aux modifications intervenues dans la gestion des personnels :

Décision modificative N°1:

Imputation:	62878
Budget précédent :	8 000 €
Modification:	- 2 200 €
Nouveau budget:	5 800 €

Imputation:	6451
Budget précédent :	9 100 €
Modification:	+ 2 200 €
Nouveau budget:	11 300 €

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5. <u>Délibération : affectation créance Groupama</u>

Monsieur le Maire informe les Membres du conseil, que suite à la facture émise par Mr CARNIERE Hugues (parterre de rosiers à remplacer suite à l'accident survenu au mois de mars 2014), l'assurance nous rembourse le même montant soit 383,50 €, et qu'il convient d'affecter cette somme au budget.

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil qu'il convient de prendre une délibération, visant à accepter ce remboursement.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Subventions

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil que la Mairie a reçu plusieurs demandes de subventions et qu'il convient de délibérer sur les montants attribués.

Après délibérations les subventions attribuées sont les suivantes :

- 150 € pour l'UNC (approuvé à l'unanimité)
- 44 € pour le CLIC des 3 Vallées (approuvé à l'unanimité)
- 77 € pour l'Office du Tourisme de Solre-le-Château (1 voix contre, 1 abstention, 8 voix pour)
- 300 € pour l'Association des Avesnoiseries (4 voix contre, 6 voix pour)
- 250 € pour l'Association des Chasseurs de Lez-fontaine. Messieurs Jérôme HONORE et Philippe HANOT faisant partie de cette Association sont sortis de la salle pendant les délibérations. (6 voix pour, 2 voix contre)
- 155 € pour l'Association des Maires du Canton (approuvé à l'unanimité)

La subvention à attribuer au CCAS sera déterminée, après que les comptes auront été arrêtés, suite à l'achat des colis de Noël.

7. Achat du drapeau

Monsieur le Maire présente un devis de 1 220 €HT pour l'achat d'un drapeau.

Après délibération, la proposition d'achat de ce drapeau est adoptée à l'unanimité.

8. Questions diverses

a. <u>Commission fêtes et cérémonies (11 novembre, vœux 2015, médailles)</u>

La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie le 24 novembre 2014 et présente les informations suivantes :

- Le 11 novembre : avec l'UNC : vin d'honneur suivi du repas des anciens combattants.
- Dimanche 11 janvier 2015 à 11 heures : cérémonie des vœux orientée autour de la remise de 5 médailles.

b. Commission cimetière

41 étiquettes ont été collées sur des sépultures du cimetière dans le but de compléter nos données administratives. Pour le moment nous avons eu 9 réponses.

c. Déneigement

Traditionnellement, la Commune de Lez-Fontaine a un accord de déneigement avec la commune de Sars-Poteries (salage, déneigement).

Monsieur le Maire propose aux exploitants agricoles de s'occuper du déneigement. Contactés les exploitants agricoles présents n'ont pas souhaité candidater, faute de matériel adapté.

Monsieur le Maire se renseigne sur la possibilité éventuelle d'un groupement de commandes de sel par la Communauté de Communes.

d. Achat de panneaux (théâtre de verdure,...)

Monsieur le Maire va demander un devis pour l'achat et la mise en place de panneaux indicatifs.

e. autres

- Réfection du mur de la Mairie par cimentage. Un devis est proposé et validé par l'Assemblée.
- Présentation de l'accord technique préalable accordé à GRDF sur des travaux rue des Jones.
- Chemin des Garennes : les nids de poules seront rebouchés par les soins des Conseillers.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Maire Christophe DECHERF	Sandrine CORRIER	Sébastien DEMANEZ	Jacques DERAIME
Philippe HANOT	Jérôme HONORE	Sylvain JOURDAIN	Gwladys LEBLANC
Véronique NICQ		Sandrine VINCENT	